



V^{EME} CONGRES STATUTAIRE

COTONOU (BÉNIN)

«Le filtrage des recours devant les cours suprêmes»

30-31 mai, 1^{er} juin 2016

Partenaires du congrès



Cour suprême du Bénin

DIMANCHE 29 MAI 2016

Arrivée à l'aéroport de Cotonou et transfert en bus vers l'hôtel «Bénin Marina Hôtel», boulevard de la Marina, 01 BP 1901, Cotonou, Bénin. Tél: 00 229 21 30 01 00

LUNDI 30 MAI 2016

9H00 : ACCUEIL ET INSTALLATION DES PARTICIPANTS

10H00 : CEREMONIE D'OUVERTURE DU CONGRES EN PRESENCE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU BENIN, SON EXCELLENCE MONSIEUR PATRICE TALON

Salle Vivo du Marina Hôtel

Allocutions

- Monsieur Ousmane BATOKO, Président de la Cour suprême du Bénin, Président de l'AHJUCAF,
- Monsieur Michel CARRIE, Sous-Directeur à la Direction de la Démocratie, des Droits de l'Homme et de l'État de droit, représentant la Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (O.I.F.),
- Monsieur Jean-Paul LABORDE, Sous-Secrétaire général, Directeur exécutif du Comité contre le Terrorisme du Conseil de Sécurité des Nations Unies,
- Monsieur Dominique LORIFERNE, Président de chambre honoraire à la Cour de cassation de France, Secrétaire général de l'AHJUCAF,

intermède

- Monsieur Patrice Talon, Président de la République du Bénin

13h : Déjeuner au Marina Hôtel

14h30 : Début des travaux sur le thème :

« LE FILTRAGE DES RECOURS DEVANT LES COURS SUPRÊMES »

Président de séance :

- Monsieur Ousmane BATOKO, Président de la cour suprême du Bénin, Président de l'AHJUCAF

14h30 : Introduction générale :

- Madame Soraya AMRANI-MEKKI, Professeure à l'Université de Paris-Ouest Nanterre, Membre du CSM Français.

15h00 : Droit au recours et filtrage :

- Monsieur Isidore Léopold MIENDJIEM, Chef du département de droit privé à l'Université de Dschang, Cameroun

- Madame Natalie FRICERO, Professeur à l'Université de Nice-Sophia-Antipolis

16h00 : Pause

16h20 : l'Avocat et le filtrage :

- Maître Louis BORÉ, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation de France
- Monsieur Joseph DJOGBENOU, Ministre de la Justice et de la Législation du Bénin, auparavant Chef du département de droit privé à l'Université d'Abomey-Calavi à Cotonou, Avocat

17h00 à 18h00 : Débats

20 h00 : Dîner de gala à la salle Majestic – Cotonou -

MARDI 31 MAI 2016

9H00 : POURSUITE DES TRAVAUX

Président de séance :

- Monsieur Khaled AYARI, Premier président de la Cour de cassation de Tunisie

Systemes judiciaires et Filtrage :

9h00 : Rapport introductif:

- Monsieur Jean-Paul JEAN, Président de chambre à la Cour de cassation de France, président du groupe des experts de la Commission européenne pour l'efficacité de la Justice (CEPEJ) (Conseil de l'Europe)

9h30 : Illustrations à travers différents exemples :

- Cour suprême du Bénin: Monsieur Gilbert Comlan AHOUCANDJINOUC, Président honoraire de la chambre judiciaire de la cour suprême du Bénin
- Tribunal fédéral suisse: Madame Florence AUBRY-GIRARDIN, juge au tribunal fédéral suisse
- Cour de cassation de Belgique: Monsieur le Chevalier Jean de CODT, Premier président de la Cour de cassation de Belgique

10h15 : Pause

10h30 : reprise des travaux

- Cour de cassation égyptienne: Monsieur George Youssef WAHBA, Magistrat à la Cour de cassation d'Egypte, chef du parquet auprès de cette Cour

- Cour de cassation du Liban : M. le Président Roukoz RIZK, Président de chambre à la Cour de cassation libanaise
- Cour suprême du Canada (et approche rapide sur la Cour suprême des USA): L'Honorable juge Clément GASCON, juge à la Cour suprême du Canada

11h15 : Débats

12h30 : Propos conclusifs

- M. Jean-Paul JEAN, Président de chambre à la Cour de cassation de France, président du groupe des experts de la CEPEJ

13h : Déjeuner au Marina Hôtel

14h 30: ASSEMBLEE GENERALE de l'AHJUCAF :

(Réunion ouverte à tous les membres des Cours suprêmes adhérentes.)

Ordre du jour :

- Contrôle des présences et émargement
- Rapport moral du président et approbation
- Rapport financier du trésorier et approbation des comptes
- . Modifications des statuts et du règlement intérieur
- . Examen des cotisations
- . Prise d'acte du retrait ou de l'adhésion de certains membres
- . Constitution du bureau: **a) élection du Président**
b) élection du secrétaire général
c) élection du Trésorier
d) élection des 5 Vice-Présidents
e) détermination du membre de droit
- . Programme des trois années à venir
- . Célébration du centenaire de la Cour de cassation du Liban en 2019 - tenue de l'assemblée générale à Beyrouth?
- . Questions diverses

17h00 : Réunion du nouveau Bureau de l'AHJUCAF

(pour les représentants des cours, membres du Bureau élu lors de l'Assemblée générale)

19 h00: cocktail dînatoire offert par l'Ambassadrice de France à sa résidence .

MERCREDI 1^{ER} JUIN 2016

VISITE TOURISTIQUE A OUIDAH

Ouidah est situé à une quarantaine de kilomètres de Cotonou.

Les sites à visiter sont:

- Le fort français
- Le temple des PYTHONS
- La route des esclaves
- La forêt sacrée de KPASSE

Le déjeuner sera offert sur place à 12 heures

Fin d'après-midi: Départ pour l'aéroport de Cotonou.